

NOTRE PROJET | LA SEYNE CHANGE EN BLEU MARINE

Avec

DAMIEN

GUTTIEREZ

www.laseynechange.fr



Front
National

Edito

Fils d'un technicien des Chantiers et d'une enseignante, né à La Seyne, il y a trente-trois ans, je deviens attaché parlementaire après une formation d'infirmier militaire à Toulon. Profondément humaniste et patriote, je rejoins le Front National après avoir été collaborateur d'élus UMP, puis candidat aux élections législatives en juin 2012 dans le Var. Trahi par Nicolas Sarkozy puis par François Bayrou, j'ai été désappointé par le positionnement idéologique de leur formation politique à l'encontre du Front national, notamment à l'occasion des seconds tours FN/PS. Ce fut un cheminement personnel long mais logique.

Face à cette urgence, au-delà des clivages partisans à droite, pour redresser la France, ni l'UMP ni le centre droit seuls n'ont pu réussir. A La Seyne, une dynamique claire s'est installée en faveur du Front national depuis les dernières élections locales. Elle doit être prise en compte, j'ai souhaité le faire. C'est la garantie du changement à La Seyne. Les municipalités se sont succédé mais rien n'a vraiment bougé depuis la fermeture des chantiers où mon père a travaillé. Qu'il me soit permis néanmoins aujourd'hui de rendre hommage à Charles Scaglia décédé le 11 janvier 2013, qui a toujours entretenu des relations cordiales avec le Front national.

Economiquement de droite et socialement de gauche, je veux agir dans l'intérêt de la Ville. J'ai cru à l'organisation d'un rassemblement central. L'état de crise, en particulier à La Seyne-sur-Mer, appelle désormais une union de tous les patriotes seynoïses pour faire de notre ville une grande station balnéaire française.

Mais c'est bien la nécessité de moraliser la vie politique qui guide mon engagement depuis dix ans. Nous sommes arrivés à la fin d'une ère, celle des pratiques publiques que nous connaissons depuis trente ans. La révolution citoyenne passera par les urnes si l'offre politique change radicalement. Tout n'est pas perdu, on a juste à tout recommencer ensemble.

Comptez sur moi.
Damien Guttierrez

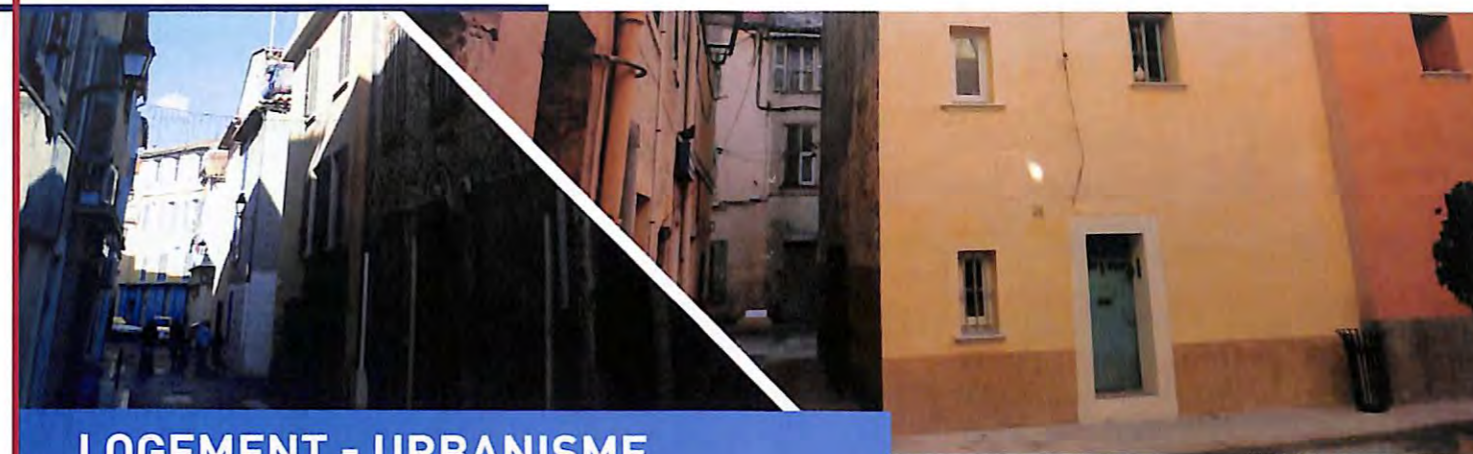
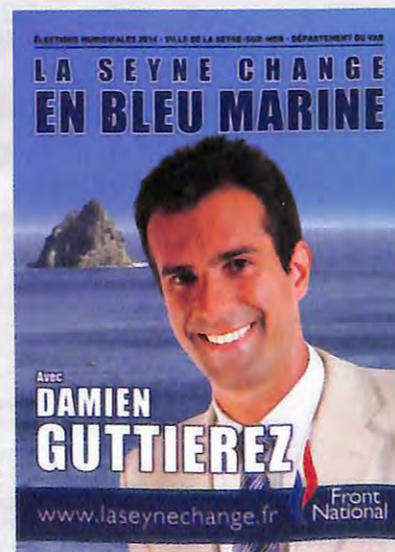


Sommaire

■ Logement-Urbanisme	P.3
■ Sécurité	P.4
■ Fiscalité-Finances	P.5
■ Jeunesse-Social-Vie associative	P.6
■ Commerce-Artisanat-Vie économique	P.7
■ Projet urbain centre-ville	P.8-9
■ Financement du projet urbain	P.10
■ Politique portuaire	P.11
■ Circulation	P.12
■ Transports-Voirie-Assainissement	P.13
■ Tourisme	P.14
■ TPM-Toulon Provence Méditerranée	P.15



ELECTIONS MUNICIPALES
2014



LOGEMENT - URBANISME

La commune concentre, à l'échelle du bassin d'habitat (circonscription électorale), **76%** de l'offre en logement social, largement concentrée dans le secteur nord de la ville. **La Seyne ne doit plus prendre en charge les logements sociaux manquants de TPM.** L'offre en locatif privé de bon standing accessible aux ménages moyens est trop réduite par rapport à celle en logements sociaux et **ça ne peut plus durer !** Il n'y a quasiment pas de renouvellement du parc dans le **centre-ville**, le sud et le nord accueillent l'essentiel de la construction. **L'objectif n'est pas de construire le plus possible de logements, mais d'attribuer les logements possibles le plus justement.**

Les résultats des politiques précédentes n'ont pas été à la mesure des difficultés dans le **centre**, et encore moins à la mesure de l'enjeu du centre-ville au plan économique et pour le **changement d'image de la ville.** L'enjeu n'est pas seulement celui à l'échelle d'un quartier dégradé mais de la ville toute entière. **Avec le centre, c'est toute la ville qui avance ! Le centre compte plus de 300 logements indignes et 500 logements vacants dont une part est squattée.**

Depuis la fermeture des chantiers et le choix d'intervenir lourdement dans le nord, on a réduit les possibilités d'investissement de la Ville dans le centre. Coupé de son port par une circulation de transit dense, le centre dépérit. Nos objectifs sont :

- l'amélioration de l'habitat et la production de logements en centre-ville
- la préférence communale et la transparence dans les procédures d'attribution des logements sociaux

URBANISME

Nous voyons, depuis quelques années, que la politique d'urbanisme de la municipalité sortante va à l'encontre de ses propres engagements de 2008 et du bien-être des Seynois en général.

Nous rappelons qu'aucun des adversaires du Front National n'aura notre détermination en matière de lutte contre le bétonnage de notre commune, qu'aucun d'eux ne voudra transformer le plan local d'urbanisme pour changer l'image de notre ville.

Nous interrompons les programmes immobiliers prévus dans les quartiers **Sainte Anne / Gaumin, Bois Sacré et Crouton** vu les attentes des ménages seynoïses en matière de circulation, stationnement et préservation de leur environnement. Notre politique d'urbanisme est orientée en faveur de la **protection des espaces naturels.** Il est pour nous irresponsable de délivrer autant de permis de construire alors que les infrastructures ne suivent pas ou de préempter des immeubles dès 2009 dans le centre ancien et les laisser **4 ans après** dans le même état de dégradation et squattés. Pour nous, la priorité est :

- l'occupation des **2476** logements vacants
- la réhabilitation ou reconstruction d'îlots d'habitations vétustes

La Seyne change en bleu marine sera l'équipe la plus engagée dans le développement durable de la ville avec la suppression de toutes les zones urbanisables à l'extérieur du centre ancien.

Je suis le candidat des habitants qui ont vu leur cadre de vie saccagé par un chantier de construction voisin et de **tous les Seynois prisonniers de la circulation. HALTE AU BETONNAGE DE LA SEYNE !** C'est mon engagement pour la ville où je suis né. Il sera parfaitement tenu.



SÉCURITÉ

Nous avons assisté au classement du seul centre-ville de France, celui de notre commune, en **zone de sécurité prioritaire**. Ce n'est que le résultat du laxisme des municipalités UMPs successives. Des habitants se font insulter ou menacer, certains déménagent, des personnes âgées se terrent chez elles, des commerçants se voient refuser des prêts bancaires parce que leurs conseillers financiers craignent que leur activité ne souffre d'un environnement malsain, des clients se voient interdire l'accès à certains commerces et services, certains îlots deviennent des espaces de trafic de drogue, d'affrontements de groupes rivaux sur fond de communautarisme, des logements sont squattés, l'incivilité quant au respect des aménagements urbains est constante, l'irrespect du code de la route s'accroît au risque de mettre en danger la vie des usagers, le tapage nocturne est permanent.

Nous rappelons qu'aucun des adversaires du Front national n'aura notre détermination en matière de lutte contre l'insécurité dans notre commune, qu'aucun d'eux ne sera aussi engagé dans l'organisation d'une police municipale particulièrement dissuasive en tous lieux.

Nous prenons acte avec gravité des statistiques sur la délinquance à La Seyne, en particulier les vols à la roulotte et les trafics de stupéfiants **qui ont été doublés en un an**. Le taux d'élucidation ne dépasse pas **40%** à La Seyne aujourd'hui. **L'insécurité n'est ni une fatalité, ni une banalité.**

La sécurité à La Seyne est la première de nos libertés. Elle sera notre priorité. La nouvelle municipalité fera usage de tous les moyens disponibles et efficaces, matériels et humains, pour dissuader des individus de pourrir la vie des habitants. Les Seynois attendent la force publique mais M. Vuillemot n'attend rien des policiers. Nous si et nous avons **une obligation de résultats**. Ce sera notre rôle de remplir cette mission de l'Etat défaillant à La Seyne.

Nous mettrons en place **dès 2014 une vidéo protection efficace à raison d'une caméra pour 200 habitants, soit au moins 30 caméras en centre-ville, gérée à partir d'un PC sécurité à La Seyne, nous ne tolérerons plus aucune injure ou menace publique et ferons du tapage nocturne, lié ou pas à un état d'ébriété de leur(s) auteur(s), un fondement de notre action. Nous développerons une brigade cynophile, notamment dans le centre ancien.**

La Chambre régionale des comptes avait déjà eu du mal en 2010 à « établir un lien entre la politique de sécurité mise en œuvre (par la municipalité UMP) et l'évolution des chiffres de la délinquance, faute, d'une part, d'un **suivi des résultats** de l'ensemble des dispositifs (...) et, d'autre part, de **l'absence de réels outils d'évaluation des actions de la police municipale**. » C'est un diagnostic local de sécurité précis dont les Seynois ont besoin en 2014, puis d'une véritable police de proximité **efficace**. Au lieu de recruter davantage d'ASVP pour verbaliser des commerçants et clients du cœur de ville qui ont dépassé la durée de stationnement de leur véhicule, mieux vaut dissuader les braqueurs et voleurs à l'arraché des Seynois.

Fructidor, parking de l'IPFM, corniche Bonaparte, l'espace public ou privé seynois est **régulièrement et illégalement** occupé par des Roms ou autres gens du voyage, cause d'atteintes à la tranquillité des résidents de la commune. Ce n'est pas parce que TPM aura mis **dix ans** pour réaliser une aire d'accueil à Six-Fours de **quatorze** emplacements que La Seyne doit continuer de subir ces occupations.

La nouvelle municipalité fera usage de tous les moyens disponibles, licites et efficaces, matériels et humains, **pour empêcher ce type d'installation de jour ou de nuit.**



FISCALITÉ - FINANCES

Nous voyons, depuis quelques années, que la gestion de la municipalité sortante est **financièrement critique et fiscalement insoutenable**.

Nous rappelons qu'aucun des adversaires du Front national n'aura notre détermination en matière de lutte contre le surendettement de notre commune, qu'aucun d'eux ne sera aussi engagé dans la diminution des impôts à La Seyne.

La pression fiscale sur les ménages seynois est de **50% plus élevée** que dans les communes comparables à La Seyne. Une seule moitié des familles seynoises supporte plus de **60%** des ressources totales de la commune. Les emprunts financent **plus de la moitié** des dépenses d'investissement. La **moitié** de la dette seynoise repose sur des prêts dont les taux ne sont garantis que pour 2 ans. Ces taux sont indexés sur des variables dont l'évolution échappe aux prévisions, puisqu'elle dépend de la conjoncture et des fluctuations des marchés. La Chambre régionale des comptes a sonné l'alarme dès la fin 2010.

A défaut d'investissements stratégiques et d'économies de fonctionnement, la municipalité a préféré compter sur le contribuable seynois pour régler la facture d'une spectaculaire rénovation urbaine du nord de la ville de plus de **18 millions d'euros** et laisser à l'abandon en plein cœur de La Seyne-sur-Mer **30 hectares** de friches industrielles en bordure de rade.

Il ne peut y avoir de patriotisme sans fiscalité normale. Nos objectifs sont :

- la réduction par deux de la pression fiscale sur les ménages seynois
- le redressement économique de la ville par son développement touristique

Depuis trop longtemps, les dépenses de fonctionnement sont mal maîtrisées à La Seyne. Les recrutements, la formation, la gestion des carrières ont été opérés sans véritable réflexion. Les charges de gestion progressent en moyenne presque **deux fois plus** que les produits. Il s'agira de diminuer également d'autres charges, en particulier les **dépenses liées à la politique d'animation et de communication** (fêtes et cérémonies, dépenses d'impression et de publication), notamment celles liées à des prestations de type événementiel (achats de spectacles, achats de supports de communication, etc.) et les **subventions aux associations après un audit minutieux**. La Chambre régionale des comptes avait déjà recommandé que la commune mette en place un suivi plus rigoureux des subventions aux associations œuvrant dans le secteur social.

En 2014, nous changerons radicalement de règles :

- **Le tout gratuit doit servir l'intérêt général à La Seyne.**
- Lorsque la commune fera paraître, à titre onéreux, des informations ou annonces publicitaires, par voie d'affichage, celles-ci mentionneront leur **coût total**, y compris celui de la distribution ou de l'affichage. Le même engagement d'information s'imposera à toute promotion destinée au public, par voie d'imprimés et de publications périodiques.
- Nous **plafonnerons** les dépenses annuelles de communication de la ville à **0,3%** du budget de fonctionnement, soit une économie de plus de **4 millions d'euros**.
- Aussitôt élus, nous **renégocierons les emprunts à risques**.



JEUNESSE - SOCIAL - VIE ASSOCIATIVE

Entre 2008 et aujourd'hui, le service jeunesse de la mairie de La Seyne est passé de 50 à **250** agents... 400 contacts de rue auraient été établis avec des jeunes majeurs en désœuvrement dans le centre ancien tandis qu'à peine 50 bourses au permis de conduire ont été attribuées sur toute la commune. Les jeunes inactifs du centre sembleraient donc mériter une attention plus urgente que les centaines d'autres qui galèrent également, dispersés et moins remarquables.

Le maire de La Seyne loue « une politique sportive historique qui ne ralentit pas » avec un service municipal des sports de 101 **agents**... Il rajoute que « La Seyne mérite bien une petite place sur le podium du sport pour tous » A ce prix-là, bien sûr! **Sauf qu'on est aussi sur le podium pour les impôts.** Le dernier produit de la Ville est un Pass'Sports, unique en France, tiré à 5 000 exemplaires, pour suivre les activités physiques d'élèves du CE2 au CM2. Comment peut-on aussi assumer dans ces conditions le coût pour la Ville de **400 000 € par an** d'une matinée d'école supplémentaire créée par la réforme socialiste des rythmes scolaires? A ce rythme-là de dépenses, les finances communales ne résisteront pas.

Le permis de conduire est cher pour tous les jeunes. Il sera payé par la nouvelle municipalité jusqu'à 1200 euros à tous les jeunes seynois entre 18 et 25 ans de nationalité française, sans conditions de ressources, en échange d'un mois de bénévolat dans le secteur touristique au profit de la commune de La Seyne-sur-Mer et sous le statut de collaborateur bénévole du service public.

Il est évident que nous favoriserons le choix d'auto-écoles partenaires implantées à La Seyne-sur-Mer. Nous préférons engager tous les jeunes dans le redressement économique de la ville plutôt que de les laisser désœuvrés.

Près de **2 millions d'euros** sont alloués **chaque année** aux associations seynois. Sur 5 associations contrôlées par la chambre régionale des comptes en **2010, une seule d'entre elles avait signé une convention avec la ville!** Notre élue se chargeant des associations sera garante de la **bonne utilisation de l'argent public** et assistera à chacune des assemblées générales d'associations qui bénéficient notamment de plus de 10 000 euros de subventions. **La commune ne sera plus seulement un guichet payeur.**

La priorité sera donnée à la rénovation du patrimoine sportif seynois existant. La Seyne subit encore l'abandon en 2009 du projet ficelé et autofinancé de pôle théâtral dont TPM avait la maîtrise d'ouvrage, sur le site des anciens chantiers navals. **C'est un renoncement regrettable.** Nous adopterons donc une autre politique sportive et culturelle mieux financée et plus à l'écoute des attentes des Seynois. Nos objectifs sont :

- la mise en place d'une nouvelle bourse au permis pour tous les jeunes Seynois
- la réalisation d'un audit de toutes les associations subventionnées par la Ville



COMMERCE - ARTISANAT - VIE ÉCONOMIQUE

La situation du commerce est grave. A la place de peindre les devantures de magasins fermés, mieux vaut tirer la somme maximale du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (**FISAC** créé en 1989 et inscrit au budget de l'État) à La Seyne. **C'est notre volonté.** Depuis **dix ans**, il n'est plus nécessaire de mettre en place une OPAH pour obtenir une subvention FISAC de réfection de vitrines dans le même périmètre et l'achat de locaux d'activité vacants par la Ville est éligible au FISAC. Que fait donc cette municipalité sur le quai Saturnin Fabre et le Cours Louis Blanc? Pourquoi la sauvegarde du commerce n'est-elle pas sa priorité?

Nous n'avons décidément pas les mêmes ambitions pour La Seyne que la municipalité actuelle. Il faudra bien trouver sur notre commune le charme d'un **grand marché artisanal.** Les promeneurs, et pas seulement des croisiéristes, pourront y acheter des produits locaux et, dans certains cas, les voir réalisés devant eux. C'est l'authenticité et le savoir-faire qui seront privilégiés à La Seyne, ajoutant le plaisir de la découverte à celui de la promenade sur **un nouveau port.** Nous y ferons venir des artisans d'art, artistes peintres, sculpteurs, mosaïstes, céramistes, potiers, verriers pour **un grand rendez-vous estival nocturne sur la nouvelle place réalisée à l'automne 2016.**

On regrette forcément le marché provençal d'antan. Comme pour le marché forain, nous saurons contraindre les vendeurs irrespectueux à y être présents conformément à leurs engagements, à élever la qualité et la diversité de leurs produits et à tenir propres les espaces mis à leur disposition. En revanche, nous mettrons absolument tout en œuvre pour conduire les touristes des croisières au cœur de ville. Le rétablissement de marchés attractifs sera notre premier souci. La vie commerçante seynoise en dépend aussi.

Le tourisme de croisière est l'un des secteurs de développement les plus rapides de l'industrie touristique. Première région touristique du monde, la Méditerranée est aujourd'hui la deuxième destination mondiale pour les croisières après les Caraïbes. L'américain **Royal Caribbean Cruises, numéro 2** mondial de la croisière, avait choisi de faire de La Seyne-sur-Mer un **port tête de ligne en 2012.** Le retard pris pour améliorer l'accueil des croisiéristes à La Seyne est **un suicide économique de la ville** dont l'actuelle municipalité portera la quasi entière responsabilité.

Pénalisant le tissu économique seynois, la Ville a très peu investi dans l'accueil des yachts et se prive même de cette activité l'été pour organiser des festivités. L'utilisation des grandes et petites formes ainsi que du quai Philippe Tailliez pour accueillir une dizaine de yachts de 50m rapporterait **730 000 euros annuels** à la commune, soit un joli petit cadeau de milliardaires à une ville surendettée. Tandis que les Alpes-Maritimes sont saturées, il est temps que La Seyne-sur-Mer, à proximité de chantiers navals comme IMS à Saint-Mandrier, se fasse une place dans la plaisance de luxe. **C'est notre devoir.**

La réappropriation du port **du centre-ville de La Seyne-sur-Mer et de ses abords par les Seynois et les touristes** est inscrite comme axe fondamental de notre projet urbain. Ce port constituera le cœur commercial du centre historique de La Seyne-sur-Mer. **La nouvelle place** continuera d'accueillir une forte majorité de cafés et restaurants. Le ravalement de toutes les façades, la réfection des devantures et des enseignes, la mise en place d'une signalétique attractive qui accompagneront la création de cette place, **changeront définitivement l'image de notre ville.** Les liaisons **entièrement piétonnes** avec les rues du centre historique, progressivement réhabilités, seront transformés tant sur la lisibilité des accès que sur la qualité esthétique des espaces.



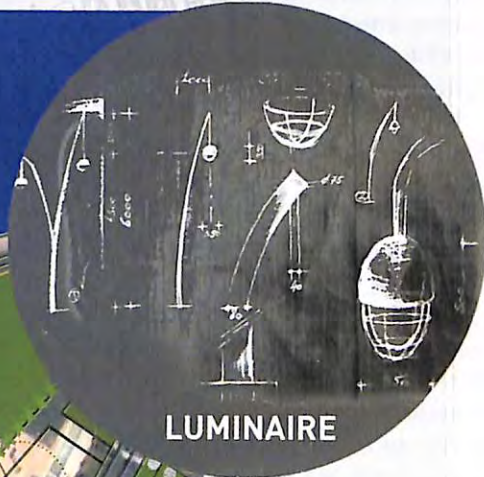
PROJET URBAIN - CENTRE VILLE



LA PLACE



LES FONTAINES



LUMINAIRE

- ▶ VEHICULES LÉGERS
- ▶ BUS & POIDS LOURDS
- ▶ PISTE CYCLABLE

Note :
 Les chargements exceptionnels dont la hauteur totale excède 5,10m seront autorisés par arrêté à circuler entre 5H30 et 6H30 sur l'ancien quai Saturnin Fabre.



LE KIOSQUE

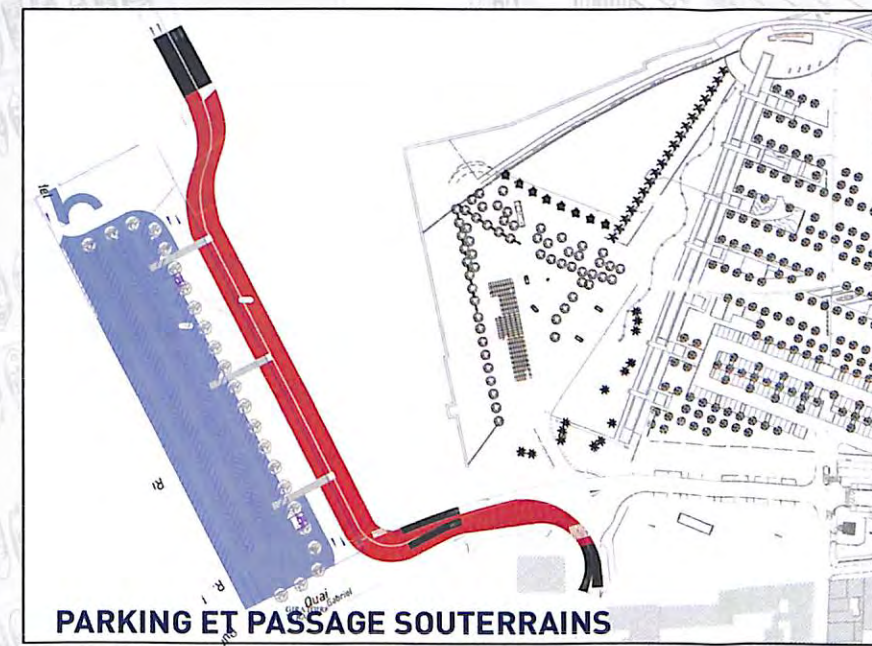


LES PASSERELLES



PISTE CYCLABLE

LA SEYNE CHANGE EN BLEU MARINE



PARKING ET PASSAGE SOUTERRAINS



PARKING SOUTERRAIN BUS PASSAGE SOUTERRAIN PORT
 COUPE TRANSVERSALE



LE PORT DE POINTUS



PARKING 500 PLACES



PASSAGE SOUS DALLE 220 MÈTRES



FINANCEMENT DU PROJET URBAIN

Notre politique d'investissement est orientée en faveur de la **création de richesses** et de l'**intérêt général**. Elle a comme principal objectif, entre 2014 et 2020, de rattraper le retard économique du centre-ville. Aucun maire de La Seyne n'a été réélu depuis plus de 30 ans à cause du centre-ville. Concernant le PRU et la réhabilitation du site des anciens chantiers, nous aurions inversé le calendrier mais nous aurions surtout donné entre-temps la priorité au cœur de ville. Le pire dans le mandat de Marc Vuillemot, c'est d'avoir imaginé la mutation de La Seyne sans programme de traversée du port. **L'erreur est injustifiable. Comptez sur nous pour la réparer sans l'impôt des Seynois.**

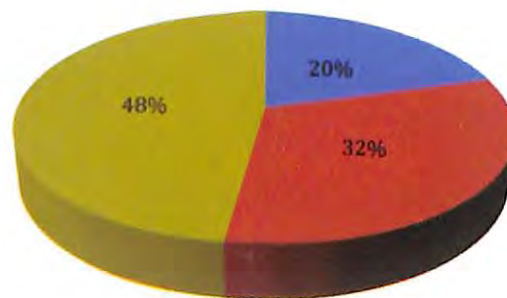
Nous rappelons qu'aucun des adversaires du Front national n'aura notre détermination en matière de lutte contre l'encombrement de notre commune, qu'aucun d'eux ne voudra réaliser les économies nécessaires pour changer définitivement l'image de notre centre-ville, soit 4%/an MAXIMUM du budget communal.

Nous prenons acte à regret et avec gravité de l'**excédent de 7 millions d'euros** dans le compte administratif 2012 vu les taux d'imposition record des ménages seynois et les dépenses de fonctionnement incontrôlées de la municipalité sortante.

Le projet que je vous présente aujourd'hui avec mon équipe, c'est notre engagement pour la ville où je suis né il y a trente-trois ans et où mon père a travaillé aux chantiers navals. Je veux être jugé sur sa qualité en fin de mandat. **Il sera fait sans la moindre augmentation des impôts des Seynois et le moindre euro d'emprunt.** Son financement est clair et assuré.

FINANCEMENT

■ TPM ■ PRIVE ■ COMMUNE



Nous avons absolument besoin d'une nouvelle aire de stationnement de grande capacité à proximité directe du centre. Elle sera nécessairement **souterraine** et deviendra un parking-relais pour les transports en commun de l'agglomération. **TPM participera donc à son financement. Nous rappelons qu'il s'agit là d'un parking de 500 places exploité par un opérateur privé, au centre-ville, financé en partie par la collectivité, dont la dalle supérieure est le support de la nouvelle place. Il devient très rentable dès lors que nous changeons l'image de notre centre-ville. Le privé représente un tiers du financement. Il remplace l'emprunt.**

On ne pouvait pas à La Seyne remunicipaliser des services et en créer de nouveaux. C'est budgétairement insensé. Ce programme est donc autofinancé grâce aux économies réalisées.



POLITIQUE PORTUAIRE

Des pointus, alignés, qui colorent le port de La Seyne, c'est un vieux souhait d'une immense majorité de Seynois et de touristes. **C'est notre engagement pour 2014. Un espace entier est réservé exclusivement aux pointus** dans le projet urbain que nous vous présentons. Pour le plus grand plaisir des promeneurs, le port du centre-ville sera rempli de ces bateaux de tradition **toute l'année.**

C'est le retour de l'identité seynoise avec La Seyne change en bleu marine.

Le projet de port présenté un an avant les élections par la municipalité actuelle **n'est pas le bon** à plusieurs titres. Beaucoup trop **excentré** pour régler les problèmes du cœur de ville, il est surtout **mal conçu** pour le tourisme, notamment de luxe. Il compterait 600 anneaux dont 5 réservés à la grande plaisance seulement. **C'est une grosse erreur.** A l'instar de La Ciotat qui renaît grâce aux yachts, la grande plaisance sera **une manne pour La Seyne.** Pour un bateau d'une cinquantaine de mètres, il y a une douzaine de membres d'équipage qui dépensent à terre, selon les professionnels du secteur, entre **750 000** et un million d'euros par an. Ce sera donc beaucoup pour six mois d'hivernage à La Seyne, située à proximité d'une plateforme de réparation réputée et d'une base de défense. **Le yachting de luxe résiste bien à la récession.** A la différence de Saint-Tropez, La Seyne peut accueillir des unités de plus de cinquante mètres. Mais surtout, il ne pourra y avoir de grand port de plaisance ici **sans améliorer la circulation en centre-ville.** Enfin le projet actuel **n'est pas sérieux** en ne faisant appel à aucun fonds public directement. Nous nous rendons compte que Marc Vuillemot, contraint par ses adjoints communistes, ne peut pas garantir le développement économique attendu d'un port de côte d'Azur.

La Seyne-sur-Mer est certes différente de la plupart des communes littorales voisines de par son passé industriel **mais son cœur, et il n'y a qu'un, vivant de ses commerces et de ses services, doit repartir.** De Brégaillon aux Mouissèques en passant par le centre historique et le vieux port, c'est ce cœur de ville-là qui renaîtra avec la nouvelle municipalité. Il fourmillera plus d'activités que d'animations car c'est encore grâce à ses ressources que nous pourrions entreprendre la réfection du port de Saint-Elme et de la corniche de Tamaris. **La Seyne change en 2014 et vivra de ses ports réaménagés.**

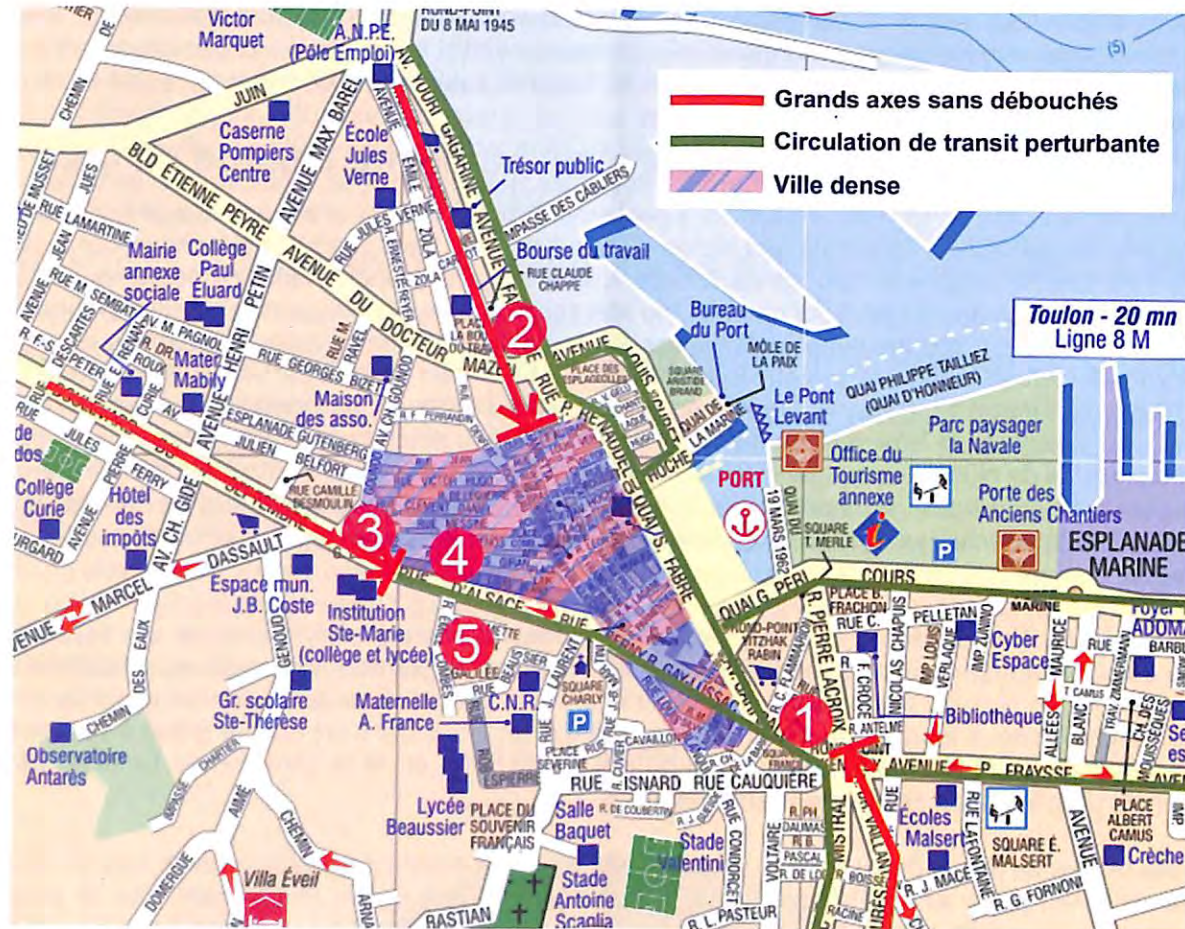
Nous avons la chance inouïe de disposer sur notre territoire d'un foncier industrialo-portuaire rare en bordure de Méditerranée. C'est entre autres **Brégaillon, sous-exploité.** Ce n'est pas la Pyrotechnie, site de stockage et d'assemblage de munitions pour la Marine, qui doit condamner ce port à fort enjeu économique pour la Ville. Le quai qui, durant trois ans, a hébergé le navire Ital Roro, doit servir dès l'automne 2014 à l'hivernage et l'entretien de **ferries.** Nous optimiserons le site. La mairie a accordé, **sans réelle contrepartie économique,** un permis de construire sur Brégaillon à une entreprise de traitement des sédiments de la rade. Le vrai bénéficiaire de l'installation de cette société à La Seyne reste la **Marine nationale** qui a besoin de gagner un à deux mètres de profondeur pour ses frégates et sous-marins en faisant draguer **6 000 mètres cubes de vase.** Nous instituerons de nouvelles relations avec la Défense de façon à mieux tirer parti, **équitablement,** de la rade que nous partageons avec elle.

Enfin la municipalité actuelle se plaint régulièrement de la mise en cause et à contribution de la Ville pour valoriser notre littoral, **sous prétexte que ce n'est pas de sa compétence.** C'est le cas, entre autres, de l'enlèvement des épaves de bateaux qui donnent une image touristique si négative de la ville. Les plaisanciers du Lazaret se plaignent, eux, du manque d'infrastructures alors que Ports Toulon Provence, autorité gestionnaire, a **presque doublé les tarifs d'amarrage.**

Dans ces conditions, seule une reprise en main de ces ports par la municipalité doit être envisagée en raison de leur rôle majeur dans le développement touristique de la ville.



CIRCULATION



- 1 Inversion du sens de circulation actuel sur l'avenue **Pierre Fraysse**, réaménagement total de l'espace en aboutissement de l'avenue **Garibaldi** par une restructuration du square **A. France** pour améliorer le débouché de la rue **Camille Flammarion**
- 2 Revalorisation paysagère de l'avenue **Gambetta**, mise en sens unique dans la partie sud, réaménagement des abords de la Bourse du travail pour améliorer le fonctionnement du carrefour entre les avenues **L. Curet** et du **Dr. Mazen**, embellissement de l'avenue **Faidherbe**
- 3 Requalification de la place **Germain Loro** élargie à la cour du collège des Maristes, élargissement de la rue **C. Gounod**, rétablissement du marché sur le boulevard du **4 septembre**
- 4 Création de passages couverts ou percement de rues nord-sud au travers d'îlots entre le Cours **Louis Blanc** et les rues **M. Giran** et d'**Alsace**, double orientation étendue à tous les commerces
- 5 Prolongement de la rue **Calmette et Guérin** pour débouteiller la rue d'**Alsace**, amélioration de la desserte du lycée Beaussier par la création d'une voie de circulation rue **E. Combes**



GARE DE LA SEYNE - SIX FOURS



TRANSPORTS - VOIRIE - ASSAINISSEMENT

L'évolution historique de la ville a conditionné sa forme actuelle mais l'avenir nous commande la mise en œuvre d'un nouveau **plan de circulation** dans la commune. Nous y consacrerons tous les moyens possibles et voulons être jugés sur son efficacité. **M. Vuillemot a préféré y renoncer**. Les grands axes, boulevards Gambetta, du 4 septembre, Jean Jaurès et avenue Mistral, composent les principaux accès au cœur historique. **Dus à l'absence de débouché satisfaisant de ces axes, des conflits de circulation apparaissent**. Ceci induit inévitablement une **circulation de transit très perturbante** aux abords immédiats du centre ancien avec :

- au nord l'axe par l'avenue **Youri Gagarine**, quai **Saturnin Fabre** vers le cours **Toussaint Merle** ou l'avenue **Garibaldi**
- à l'ouest les rues d'**Alsace** et **Gay Lussac**, dont le gabarit n'est pas adapté au trafic qu'elles subissent,
- au sud l'avenue **Frédéric Mistral** et le boulevard **Jean Jaurès** débouchent sur la place **J-F Kennedy** dont la vocation urbaine est nécessairement réduite, cet espace jouant le rôle de rond-point pour la desserte de 6 voies (**Garibaldi, Loti, Lacroix, Dr Vaillant, F. Mistral, Fraysse**). **Nous y aménagerons efficacement la circulation**.

Les principaux enjeux de notre projet urbain sont l'amélioration sensible de l'**aboutissement côté centre ancien des grands axes** et la **disparition de la très forte circulation qui perturbe le lien avec le port**, façade de la ville donnant sur la rade, et **certaines parties de la ville dense**, lieu majeur de l'activité commerciale.

L'objectif est clair : renvoyer la circulation automobile en périphérie du centre historique et conforter les circulations douces. La création d'une liaison permettant d'éviter le centre ancien est une obligation et notre engagement.

Nous multiplierons les voies circulables **autour du centre ancien** pour permettre une dilution de la circulation et éviter la surcharge des itinéraires obligés.

L'enjeu est évident : favoriser l'activité du cœur historique par la réalisation de **traversées entièrement piétonnes nord sud le long des îlots à partir de la mer**.

Il est totalement incompréhensible qu'une agglomération de plus de 400 000 habitants comme TPM retarde encore la mise en place d'un moyen moderne de transport comme un tramway, seul capable de juguler la pollution urbaine causée par nos déplacements automobiles. Un tramway à haut niveau de services plutôt qu'un bus incitera davantage les automobilistes à utiliser un transport collectif plus efficace, car moins saturé ou imprévisible. C'est aussi:

- un tramway à haut niveau de **simplicité** qui ne nécessitera pas une nouvelle déclaration d'utilité publique et évitera des contentieux coûteux probables,
- un tramway à haut niveau de **solidarité** entre les communes périphériques de Toulon, en particulier avec **La Seyne-sur-Mer**,
- un tramway à haut niveau de **sécurité** en permettant, par sa capacité d'emport supérieure, la présence plus visible des personnels de sécurité embarqués,
- un tramway à haut niveau de **sérénité** qui facilitera l'intermodalité par des parkings-relais à proximité des stations principales. **Oui, nous voterons pour un THNS.**

Avant de remunicipaliser la gestion de l'eau potable à La Seyne, **qui n'en a pas aujourd'hui les moyens**, nous garantirons aux Seynois la qualité du service public d'**assainissement des eaux usées au meilleur prix**. A l'heure où nous imprimons ce texte, il ne nous a pas été possible de connaître le **taux de renouvellement depuis 2009 des réseaux de collecte des eaux usées desservant les abonnés seynois**. C'est très grave quand on sait ce qu'il nous en coûte alors que la dette du service d'assainissement collectif de TPM ne sera remboursée qu'en **2040!** Dès 2014 nous nous assurerons que **l'eau et l'assainissement** sont bien gérés à La Seyne.



TOURISME

Avec Toulon et Saint-Mandrier, la Seyne-sur-Mer partage l'accès à l'une des plus grandes rades d'Europe, ce qui lui confère sa vocation **maritime** et **touristique**. Le ministère du budget a accepté le 11 janvier 2008 sa demande de classement en **station balnéaire et de tourisme**. Marc Vuillemot n'a pas, dès son élection même surprise, choisi de réaménager toute la friche industrielle **pour le développement touristique et économique de la ville**. **Nous payons très cher cette erreur majeure de son mandat**. Le tourisme est la **seule** activité susceptible de créer une dynamique économique à La Seyne. A titre d'exemple, la Ville doit subventionner plus largement les organismes et associations directement impliqués dans la promotion **touristique** de la commune et recentrer ses investissements sur l'accueil de touristes et clients exigeants.

La Seyne change en bleu marine sera l'équipe la plus engagée dans le développement touristique de la ville. Les Seynois en jugeront sur pièces.

La gestion de la Corniche de Tamaris est **insensée depuis dix ans**. Des travaux d'aménagement, au moins pour embellir l'endroit, auraient dû être réalisés depuis des années. Il fallait financer sur plusieurs exercices la rénovation de la corniche avant de transférer les investissements plus lourds comme la réfection de la chaussée au conseil général. **C'est, avec le centre-ville, l'autre enjeu de notre mandat**. Un seul intérêt nous guide,

celui de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural et paysager de la corniche

et donc, pour nous, du développement de l'économie maritime et touristique de La Seyne. De notre point de vue, la construction d'hôtels et de villas ou la création de poches de stationnement sur des voies adjacentes à la corniche sont à **proscrire** au profit d'un **renforcement des transports en commun** desservant Tamaris.

78% des Français ont envie de passer leurs vacances dans une ville battant pavillon bl.eu, un écolabel connu et **reconnu**. Toulon, Saint-Mandrier et Six-Fours en bénéficient. **Pourquoi pas La Seyne-sur-Mer, franchement?** Bien sûr, il faut nettoyer les plages et poser sa candidature, **ce que n'a pas fait cette municipalité...** Si l'embellissement et l'entretien de notre littoral avaient été privilégiés, nous n'en serions pas là.

Nous hisserons le pavillon bleu après 2014.

La municipalité n'a rien trouvé de mieux que de laisser **en plein été** s'accumuler sur le rivage les posidonies sèches, **officiellement pour préserver le littoral de l'érosion**. Ce n'est pas pour nous un argument pour un tourisme durable. Les banquettes de posidonies accumulent les saletés tout au long de la saison et rares sont les parents qui laisseraient leurs enfants s'amuser dans ces feuilles macérant au soleil ou les baigneurs qui se plaindraient à mettre leurs pieds dans une eau trouble et visqueuse. Un meilleur mode de gestion sera bien sûr adopté **en 2014**. **Dès la mi-juin**, nous stockerons les posidonies sèches **en haut de plage et de manière linéaire** pour pouvoir à nouveau les étaler sur le rivage **à la fin de la saison touristique**. Naturellement, nous les enlèverons, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, si les banquettes atteignent une hauteur importante. **C'est notre logique écologique**.

100 000 euros. C'est le coût minimal de la réfection de la place Edouard Lalo aux Sablettes, l'un des endroits les plus touristiques de La Seyne. 100 000 euros, c'est aussi ce qu'a réglé le service animation de la Ville pour financer à perte des concerts au Parc de la Navale où les événements organisés n'apportent strictement rien à de nombreux commerçants du centre-ville. Nous rappelons que la mairie est capable d'investir **8 000 000 d'euros** pour acquérir Le Kissling, avenue Estienne d'Orves.

Il s'agit bien pour nous de choix dans le mauvais sens.

Enfin, **il n'y aura pas eu non plus de réhabilitation du port de Saint-Elme avec cette municipalité**. C'est une nouvelle erreur.

Nous mettrons au moins 500 000 € pour la réalisation d'un chenal et y assurer davantage d'escales de bateaux. Il n'y a pas de miracle, la volonté politique paye. Le parti socialiste en aura manqué.



TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

En douze ans, **111 000** postes ont été créés dans l'intercommunalité. Si une commune dépense 100, rien n'empêche son intercommunalité de dépenser aussi 100. A la fin, c'est l'endettement et les feuilles d'impôts qui augmentent. Concernant TPM et La Seyne, moins de **10% des 381 000 euros** apportés par l'agglomération à la ville en 2013 serviront à la redynamisation du centre (voirie, embellissement). Pas une voix contre, **ni même une abstention de Marc Vuillemot** lors du vote du budget 2013 de TPM. Pourquoi?

Depuis 2002, TPM perçoit à **la place de la commune** le produit de l'ancienne taxe professionnelle sur les chiffres d'affaires des entreprises seynoises et **n'en reverse à la Ville qu'à peine plus de la moitié**. Il manque donc plusieurs millions. Ce système est d'autant plus injuste pour La Seyne que la commune concentre les difficultés financières liées au surplus de logements sociaux. **Où est la solidarité?**

Marc Vuillemot a tort d'interpréter la loi en faveur de sa gestion pour mieux dissimuler l'inertie de son équipe à TPM. En matière de reversement de fiscalité dû à La Seyne, nous lui rappelons certaines dispositions de l'article 1609 nonies C du CGI qu'il se plaît à utiliser face à nos critiques. S'agissant de **l'attribution de compensation**, son montant et les conditions de sa révision sont librement fixés par le conseil communautaire statuant à l'unanimité en tenant compte du rapport de la commission d'évaluation des transferts de charge (alinéa V).

Nous doutons fort que les représentants de la Ville aient fait leur travail au sein de ces instances.

Concernant la **dotation de solidarité communautaire**, la loi du 13 août 2004 précise bien que le conseil communautaire doit tenir compte **prioritairement** de l'importance de la population et du potentiel fiscal ou financier par habitant. Ces critères, pris ensemble dans le cas de La Seyne, caractérisent une situation désavantageuse de notre commune et, par conséquent, son éligibilité au versement d'une dotation plus importante. Là encore, il n'a **jamais** été fait état d'une action **efficace** dans ce sens de Marc Vuillemot **en séance**.

Sans débat dans l'assemblée comme pour le vote du budget, le compte administratif 2012 de TPM avait même été approuvé à **l'unanimité** avec un **excédent de fonctionnement de 34,2 millions d'euros** (41,3 millions en 2011). **Drôle de budget de crise!** Pour autant, TPM n'a donc pas reversé tout l'argent dû à La Seyne et ne diminuera pas non plus la fiscalité, ni la contribution foncière des entreprises, ni la taxe additionnelle sur les impôts des ménages. Le complexe sportif toulonnais Léo Lagrange le valait bien.

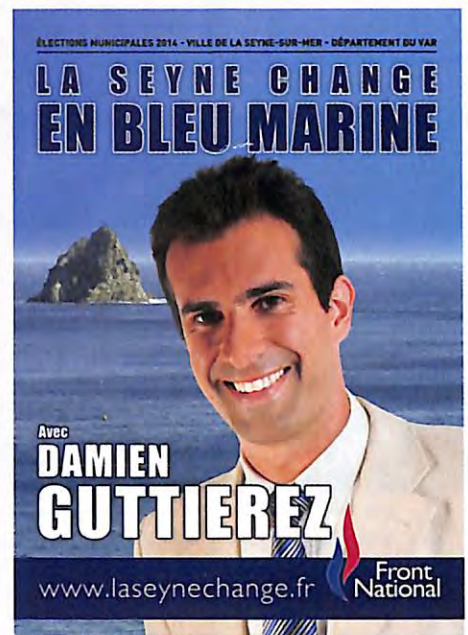
En 2014, ça change!

Le maire de La Seyne a beau jeu de se réjouir du dépôt de bus de TPM flambant neuf de plus de **22 millions d'euros** à une centaine de mètres de la nouvelle gare SNCF appelée « pôle d'échanges multimodal ». Il restera coresponsable du rejet par TPM du projet de tramway alors que La Seyne avait déjà réalisé seule les **3/4** du tracé de la ligne prévu sur son territoire. La justice administrative a dû s'en mêler. Visiblement satisfait du fonctionnement de TPM, le maire de La Seyne se plaît à dire que l'agglomération assure des missions pour la ville qui n'a donc plus à les assumer, comme **l'assainissement**, sans jamais parler du prix et de la qualité du service pour les Seynois.

Nous ne sommes pas contre l'intercommunalité, nous en réprouvons le fonctionnement actuel. Nous préférons un mode **associatif**, c'est-à-dire que les communes coopèrent sur des projets **précis** sans pour autant transférer de compétences contrairement aux intercommunalités de type fédératif comme TPM qui a sa fiscalité propre. Le passage d'une intercommunalité de projet à une intercommunalité de gestion a conduit à une **augmentation inacceptable des prélèvements**. L'objectif premier était pourtant l'inverse. Pire, TPM est devenue un vrai vide démocratique alors qu'elle se substitue largement aux communes. **Notre entrée à TPM pour la première fois en 2014 changera son fonctionnement.**

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA SEYNE CHANGE EN BLEU MARINE

- 1** Baisser les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) en faisant des économies sur les dépenses inutiles, les gaspillages, les subventions injustifiées, les dépenses de communication superflues.
- 2** Rétablir la sécurité en organisant une véritable police municipale, bien équipée et armée, qui travaillera en réelle complémentarité de la police nationale, en mettant en place une brigade cynophile, notamment dans le centre ancien.
- 3** Engager fermement et rapidement toutes les actions possibles visant à mettre fin aux installations sauvages de nomades.
- 4** Veiller à ce que les aides sociales et les logements soient prioritairement attribués à ceux qui peuvent légitimement y prétendre sur des critères clairs, transparents et publics, c'est-à-dire des Seynois qui payent leur loyer et qui ne sont pas connus défavorablement.
- 5** Défendre la laïcité républicaine et ne céder à aucune revendication communautariste.
- 6** Défendre dans tous les secteurs de la vie municipale (urbanisme, culture, écoles) nos traditions et notre patrimoine de Provence Alpes Côte d'Azur.
- 7** Consulter systématiquement les Seynois sur les dossiers les plus importants, y compris par référendum local.
- 8** Réaliser avant l'été 2017 le projet urbain du centre-ville.
- 9** Réaliser la station balnéaire et de tourisme attendue en soignant particulièrement l'accueil des croisiéristes.
- 10** Réprimer durement dans la vie publique locale toute forme de corruption.



Comptez sur moi.
Damien Guttierrez

L'équipe



LA SEYNE CHANGE
EN BLEU MARINE


Front
National
www.laseynechange.fr

Permanence centre-ville et nord : 1 rue Henri Lefebvre lundi au samedi de 10H30 à 12H - Tél : 04.94.93.10.63 - contact@laseynechange.fr

Permanence sud : 2399 Corniche Georges Pompidou lundi au dimanche de 16H à 18H - laseynechange@orange.fr